

LIVRET D'ACCUEIL




<https://ifp-dole.fr/>


**HEURES D'OUVERTURE DU
SECRÉTARIAT**
LUN – VEN | 8H45–12H30 / 13H–
16H40


EMPLACEMENT
6 rue Jean Flamand
39100 Dole


CONTACT
ifsi.secretariat@ch-dole.fr
03 84 79 41 40

L'institut est un organisme de formation certifié QUALIOPF pour les actions de formations

Sommaire

1. Mot de la directrice	page 3
2. Présentation de l'institut	page 4
3. Présentation de l'établissement support	page 5
4. L'équipe	page 6
5. Présentation des formations dispensées	page 8
6. Les stages	page 14
7. L'aspect financier	page 15
8. Les locaux de l'IFP	page 15
9. Communiquer au sein de l'institut	page 17
10. Vie pratique	page 19

1. Mot de la directrice

Vous venez d'intégrer l'Institut de Formations Paramédicales (IFP) Jura-Nord de Dole et, au nom de l'ensemble de l'équipe administrative et pédagogique, je vous félicite pour votre réussite aux sélections d'admission pour la formation aide-soignante ou en soins infirmiers, et vous souhaite la bienvenue.

Le but de ce livret d'accueil est de vous accompagner dans vos premiers jours au sein de notre structure et de faire connaissance avec nos méthodes de travail et votre nouvel environnement professionnel. Vous retrouverez dans ce livret les réponses à un certain nombre de vos questions du quotidien. N'hésitez pas à vous adresser directement au secrétariat de l'institut ou à votre formateur de suivi pédagogique pour obtenir des éléments d'informations complémentaires.

Dès votre arrivée, vous serez accompagnés par l'ensemble du personnel de l'institut. Cet accompagnement est notre engagement tout au long de votre formation.

Je vous souhaite une belle intégration et l'accomplissement de votre projet professionnel soutenu des valeurs que l'institut souhaite défendre.

Nathalie BLANCHARD
Directrice de l'IFSI-IFAS Jura-Nord



2. Présentation de l'institut

L'Institut de Formations Paramédicales (IFP) Jura-Nord Dole est situé dans le bâtiment Passerelle Entreprises Expansion 39 – Entrée C

C'est un institut public, rattaché au Centre Hospitalier Louis Pasteur (CHLP) de Dole qui assure 2 types de formations :

- Formations initiales conduisant à l'obtention des **diplômes d'Etat Infirmier et Aide-Soignant**
- Formations continues :
 - Tutorat des étudiants en soins infirmiers
 - Tutorat des élèves aides-soignants
 - Actualisation des compétences aides-soignantes
 - Simulateur de vieillissement
 - Je découvre le semestre1
 - Préparation à la sélection formation professionnelle continue (FPC)
 - Réactualisation des gestes techniques IDE

L'institut s'inscrit dans une volonté affirmée de former des professionnels novices infirmiers et aides-soignants aptes à exercer leur métier avec efficacité dès la prise de poste.

Les effectifs des promotions en soins infirmiers et aides-soignants ont progressivement augmenté. Le quota fixé par la Région pour la rentrée 2025/2026 est de **71 places en 1^{ère} année** pour la formation infirmière et de **57 pour la formation aide-soignante**, dont 12 places dédiées à la rentrée du 1er trimestre de l'année civile.

Par ailleurs, depuis la rentrée 2022, l'institut s'inscrit dans **la formation par la voie de l'apprentissage** pour les filières aide-soignante et en 3^{ème} année pour la filière infirmière en partenariat avec le CFA Sanitaire et Social Bourgogne Franche Comté (BFC)



Environ 230 étudiants en soins infirmiers ou élèves aides-soignants sont accueillis chaque année.



Vue aérienne de l'institut



Vue de la rue Claude Antoine Bougauld

3. Présentation de l'établissement support

Le CHLP est un établissement public de santé qui se compose de 396 lits et places. L'offre de soins proposé est : Médecine, Chirurgie Ambulatoire, Gynécologie - Obstétrique, Rééducation : Médecine physique réadaptation (MPR), soins médicaux et réadaptation (SMR), Gériatrie : unité de soins longue durée (USLD, établissement hospitalier pour personnes dépendantes (EHPAD), médecine gériatrique aigue (MGA), Pédiatrie, Surveillance Continue, Urgences, maison médicale de garde (MMG) et Imagerie.



Le Centre Hospitalier Louis Pasteur



Son nouveau plateau technique ambulatoire

Il comprend différents pôles d'activités :

- Pôle Urgences et soins intensifs
- Pôle médico-technique
- Pôle Médecine
- Pôle Femme- Mère- Enfant et Chirurgie
- Pôle Gériatrie et MPR
- Pôle administratif - gestion et fonctions d'appui

Le CHLP assure des missions de Service Public Hospitalier 24h/24. C'est à la fois un centre de diagnostic, de traitement avec ou sans hospitalisation, de prévention et d'enseignement.

Plus d'informations sur le site du CHLP : <https://www.ch-dole.fr/>

4. L'équipe

L'équipe administrative est composée de 2 secrétaires qui sont chargées de la gestion administrative des dossiers des apprenants.

L'équipe hôtelière est composée de 2 ASH qui entretiennent les locaux et assurent la gestion des tenues des étudiants et élèves en lien avec la blanchisserie de l'hôpital.

L'équipe pédagogique est composée de 11 formateurs dont 2 sont chargés de la formation aide-soignante. Elle est responsable de la mise en œuvre de l'ingénierie de la formation et assure votre suivi pédagogique.

Vous rencontrerez des professionnels experts de terrains qui assureront des interventions pédagogiques à l'IFP, dans le cadre de notre collaboration.

 Nathalie BLANCHARD <i>Directrice de l'institut</i>	 Amandine BARTHELEMY	 Anne CAULE
Direction	Equipe administrative	
 Valérie TAVARES <i>Responsable Pédagogique de Promotion. Master sciences de l'éducation et de la formation</i>	 Sonia MULLER <i>DU soins palliatifs et douleurs</i>	 Christine MALCUIT <i>Master sciences de l'éducation</i>
Cadre de santé formateur filières infirmières 1^{ère} année		
 Marie-Odile LEGOIX <i>Puericultrice - formateur manutention et référente apprentissage</i>	 Cécile DERAY <i>Responsable Pédagogique de Promotion - Master 2 expertise sociologique et économique</i>	 Wanda MASCARET <i>Formateur en simulation – Maitrise management et formation dans les établissements de santé</i>
filière infirmières 1^{ère} année	Cadre de santé formateur filière infirmière promotion 2^{ème} année	
 Sandrine CHAMY <i>Responsable Pédagogique de Promotion - Master sciences de l'éducation et de la formation</i>	 Astrid LAUQUIN <i>Maitrise management et formation dans les établissements de santé</i>	 Adeline MONNAMI <i>référénte handicap, développement durable, hygiène</i>
Cadre de santé formateur filière infirmières 3^{ème} année		
 Sabrina GUINCHARD <i>référénte Violence faite aux femmes ou sexiste Maitrise management et formation dans les établissements de santé- RPP</i>	 Fabienne Garrien Maire <i>Maitrise management et formation dans les établissements de santé. DU éducation thérapeutique</i>	
Cadre de santé formateur	Filière aide-soignante	
 Yamina BOUGUERRA	 Céline APARICIO	
Equipe hotelière		

5. Présentation des formations dispensées

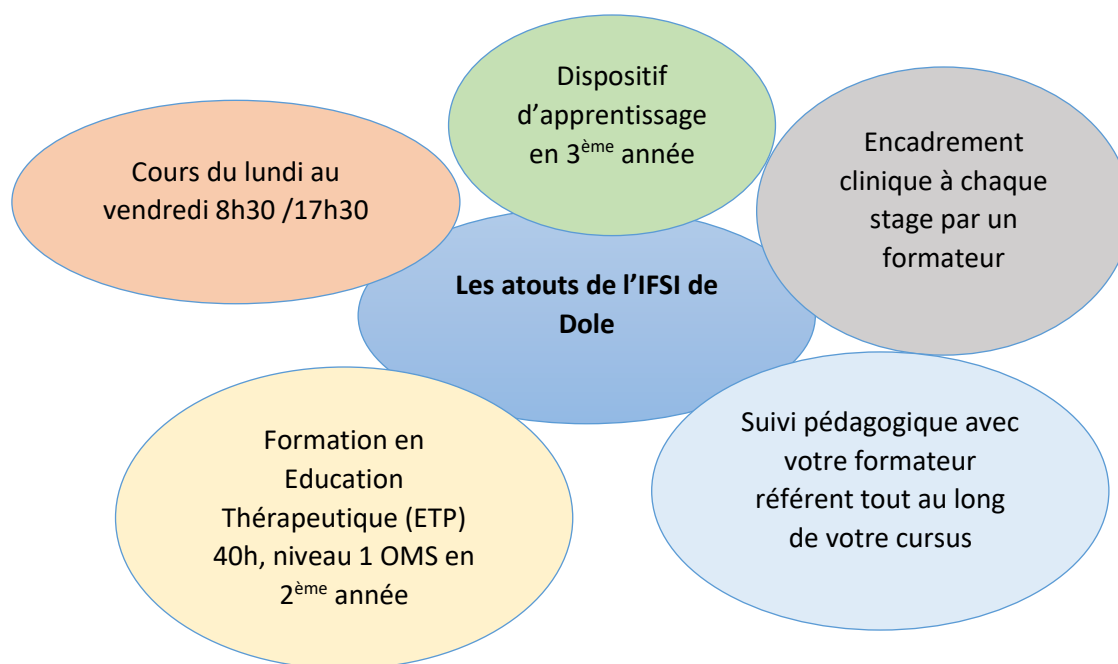
La formation infirmière

Depuis 2009, la formation conduisant au Diplôme d'État d'Infirmier (DEI) s'inscrit dans le système Licence, Master et Doctorat (L.M.D) conformément aux accords de Bologne et par conséquent, un partenariat est effectif avec l'Université de Franche-Comté de Besançon. Cette dernière valide le grade de licence aux titulaires du diplôme d'État.



Cette formation professionnalisante permet d'obtenir un diplôme d'état infirmier et un grade de licence. Elle repose sur l'acquisition de 10 compétences requises pour l'exercice de la profession selon le référentiel de formation en vigueur.

La formation se déroule sur 3 années réparties en 6 semestres, soit 4200 heures.



Organisation de la formation théorique IDE :

Elle comprend **2100 heures d'enseignements théoriques** réparties en 54 Unités d'Enseignements (UE) dispensées en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux personnels (TP) et qui confèrent l'obtention d'ECTS (European Credits Transfer System).

Contenu des enseignements par semestre :

Projet pédagogique de 1 ^{ère} année : "Se connaître soi pour prendre soin des autres"					
SEMESTRE 1		ECTS	SEMESTRE 2		ECTS
UE 1.1	Psychologie, sociologie, anthropologie	3	UE 1.1	Psychologie, sociologie, anthropologie	2
UE 1.3	Législation, éthique, déontologie	2	UE 1.2	Santé publique et économie de la santé	2
UE 2.1	Biologie fondamentale	1	UE 2.3	Santé, maladie, handicap, accident de la vie	2
UE 2.10	Infectiologie et hygiène	2	UE 2.6	Processus psychopathologiques	2
UE 2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	2	UE 3.1	Raisonnement et démarche clinique infirmière	2
UE 2.2	Cycles de la vie et grandes fonctions	3	UE 3.2	Projets de soins infirmiers	1
UE 2.4	Processus traumatiques	2	UE 4.2	Soins relationnels	1
UE 3.1	Raisonnement et démarche clinique infirmière	2	UE 4.3	Soins d'urgences	1
UE 4.1	Soins de confort et de bien-être	2	UE 4.4	Thérapeutique et contribution au diagnostic médical	2
UE 5.1	Accompagnement dans les soins quotidiens	2	UE 4.5	Soins infirmiers et gestion des risques	1
UE 6.1	Méthodes de travail et utilisation des TICS	2	UE 5.2	Evaluation d'une situation clinique	2
UE 6.2	Anglais	2	UE 6.2	Anglais	2
STAGE	5 Semaines	5	STAGE	5 Semaines + 5 Semaines	10
Projet pédagogique de 2 ^{ème} année : "Construire son identité professionnelle"					
SEMESTRE 3		ECTS	SEMESTRE 4		ECTS
UE 1.2	Santé publique et économie de la santé	3	UE 1.3	Législation, éthique, déontologie	3
UE 2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	1	UE 2.7	Processus dégénératif et défaillance organique	2
UE 2.5	Processus infectieux	2	UE 3.4	Initiation à la démarche de recherche	2
UE 2.8	Processus obstructif	2	UE 3.5	Encadrement des professionnels de soins	2
UE 3.2	Projets de soins infirmiers	1	UE 4.3	Soins d'urgence	1
UE 3.3	Rôles infirmiers, organisation du travail, interprofessionnalité	1	UE 4.4	Thérapeutique et contribution au diagnostic médical	2
UE 4.2	Soins relationnels	2	UE 4.5	Soins infirmiers et gestion des risques	1
UE 4.6	Soins éducatifs et préventifs	2	UE 4.6	Soins éducatifs et préventifs	2
UE 5.3	Communication et conduite de projet	4	UE 5.4	Soins éducatifs, formation des professionnels	4
UE 6.2	Anglais	2	UE 6.2	Anglais	1
STAGE	10 semaines	10	STAGE	10 semaines	10
Projet pédagogique de 3 ^{ème} année : "Se préparer à la prise de poste"					
SEMESTRE 5		ECTS	SEMESTRE 6		ECTS
UE 2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	2	UE 3.4	Initiation à la démarche de recherche	2
UE 2.6	Processus psychopathologique	2	UE 4.8	Qualité des soins, évaluations des pratiques	3
UE 2.9	Processus tumoraux	2	UE 5.6	Analyse de la qualité et traitement de données scientifiques et professionnelles	8
UE 3.3	Rôles infirmiers, organisation du travail, interprofessionnalité	2	UE 5.7	Optionnelle	1
UE 4.2	Soins relationnels	1	UE 6.3	Anglais	1
UE 4.4	Thérapeutique et contribution au diagnostic médical	2	Stage	8 semaines + 7 semaines	15
UE 4.7	Soins palliatifs	2			
UE 5.5	Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	4			
UE 5.7	Optionnelle	1			
UE 6.2	Anglais	2			
Stage	10 semaines	10			

Organisation de la formation clinique IDE :

Elle comprend **60 semaines, soit 2100 heures** de stages sur 3 ans, sur la base de 35 heures/semaine :

- La 1^{ère} année comprend 15 semaines de stage réparties sur 3 périodes de 5 semaines
- La 2^{ème} année comprend 20 semaines de stages réparties sur 2 périodes de 10 semaines
- La 3^{ème} année comprend 25 semaines de stages réparties sur 2 périodes de 10 et 15 semaines.

Les stages sont définis selon **4 typologies** :

- Soins de courte durée (médecine, chirurgie, obstétrique)
- Soins en santé mentale et en psychiatrie
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation (USLD, SMR, ...)
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie (domicile, travail, école, crèches...).

Dates évaluation sessions initiales 2025-2026

TABLEAU DES EVALUATIONS 2025-2026 SEMESTRES IMPAIRS

EVALUATIONS Semestre 1			EVALUATIONS Semestre 3			EVALUATIONS Semestre 5		
UE	Dates	Heures	UE	Dates	Heures	UE	Dates	Heures
1.1	28/01/26	14h 16h	1.2	03/10/25	Présence au séminaire	2.6	27/10/25	14h 15h30
1.3	28/01/26	11h 12h	2.5	19/01/26	14h 16h	2.9	23/01/26 01/04/26 Session2	9h 12h 9h12h
2.1	05/01/26	10h 11h	2.8	20/01/26	9h 11h	2.11	23/01/26	9h 12h
2.2	13/01/26	9h 10h30	2.11	21/01/26	14h 15h	3.3	30/10/25	8h30 12h30 14h 17h
2.4	27/01/26	9h 11h	3.2	20/01/26	13h30 15h30	4.2	29/10/25	9h 10h30
2.10	23/01/26	12h	3.3	20/01/26	15h30 16h30	4.4	28/10/25	8h30 12h30 14h 16h
2.11	27/01/26	14h 16h	4.2	19/01/26	8h30	4.7	29/10/25	13h30 15h30
3.1	29/01/26	9h 11h	4.6	SSES 17/10/25 et 28/11/25	Présence aux regroupements	5.5	27/10/25	12h30
4.1	28/01/26	8h30 10h	5.3	21/01/26	8h30 12h30	5.7	27/10/25	17h
5.1	23/01/26	8h30	6.2	19/01/26	11h 12h	6.2	27/10/25	23h55
6.1	18/12/25	17h						
6.2	19/01/26	23h55						

TABLEAU DES EVALUATIONS 2025-2026 SEMESTRES PAIRS

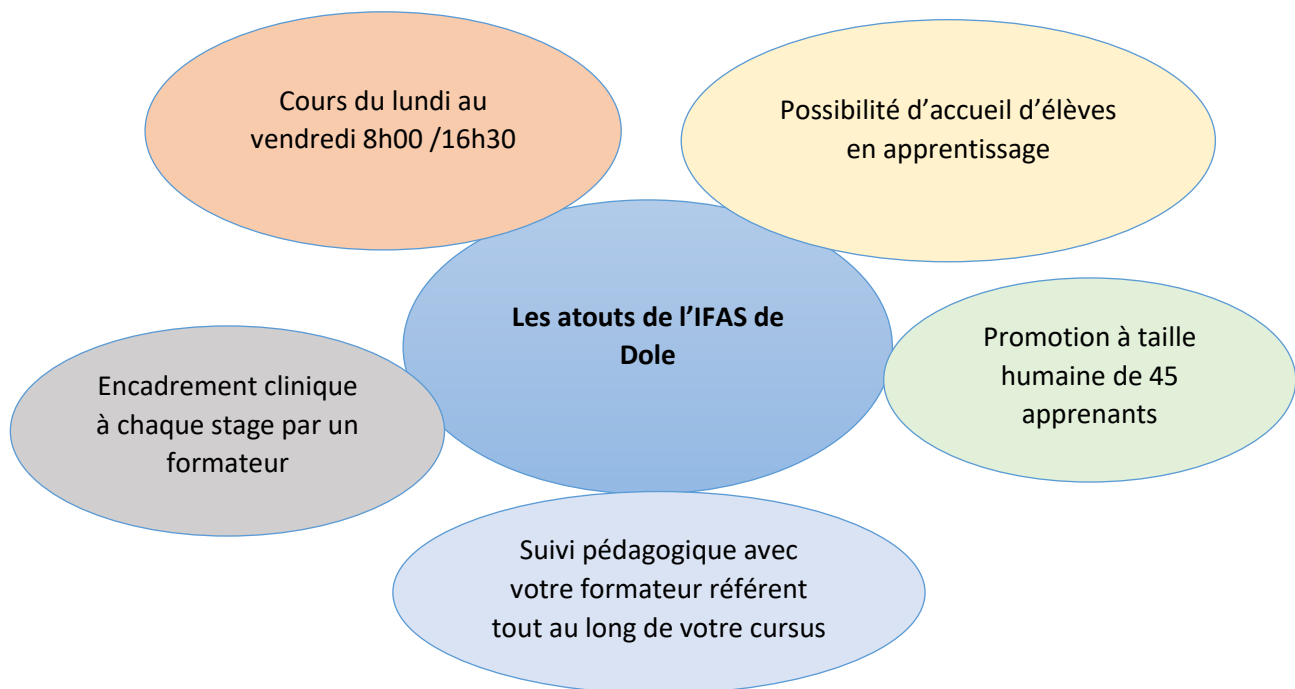
EVALUATIONS Semestre 2			EVALUATIONS Semestre 4			EVALUATIONS Semestre 6		
UE	Dates	Heures	UE	Dates	Heures	UE	Dates	Heures
1.1	19/05/26	8h30 10h	1.3	15/06/26	12h30	3.4	18/05/26	16h30
1.2	11/05/26	17h30	2.7	15/06/26	9h 10h30	4.8	13/04/26	12h30
2.3	19/05/26	11h 12h	3.4	15/06/26	17h30	5.6	15/06/26 ou 16/06/26 ou 17/06/26	14h 17h 8h30 17h 8h30 17h
2.6	19/05/26	14h 16h	3.5	SSES 6/02/26 et 03/04/26		5.7	10/04/26	12h30
3.1	20/05/26	8h30 11h30	4.3	16/06/26	8h30 10h30	6.2	15/05/26	23h55
3.2	20/05/26	8h30 11h30	4.4	04/03/26	8h30 12h30 14h 16h			
4.2	24/05/26	12h30	4.5	17/06/26	8h30 10h30			
4.3	AFGSU		4.6	Formation de 40h ETP niveau 1 OMS				
4.4	15/05/26	8h30 12h30 14h 16h	5.4	29/05/26	12h30			
4.5	20/05/26	14h 15h	6.2	15/06/26	10h 11h			
5.2	21/05/26	8h30 12h						
6.2	18/05/26	23h55					Légende : Evaluation régionale	

La formation aide-soignante

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques organisés en institut ou à distance et une formation réalisée en milieu professionnel.

Cette formation professionnalisante permet d'obtenir un diplôme d'état aide-soignant. Elle repose sur l'acquisition de 11 compétences requises pour l'exercice de la profession selon le référentiel de formation en vigueur.

La formation comporte 44 semaines de formation théorique et clinique soit 1 540 heures, se répartissant en 770 heures (22 semaines) de formation théorique et 770 heures (22 semaines) de formation clinique.



Organisation de la formation AS théorique :

Contenu des enseignements :

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	H	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale <i>Module spécifique AS</i>	147 h	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
	2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque <i>Module spécifique AS</i>	21 h	
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne <i>Module spécifique AS</i>	77 h	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 Evaluation des compétences en milieu professionnel Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement <i>Module spécifique AS</i>	182 h	
	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 h	
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 h	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21 h	
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 h	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel
	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins			
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Module 9. – Traitement des informations	35 h	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70 h	Evaluation des compétences en milieu professionnel

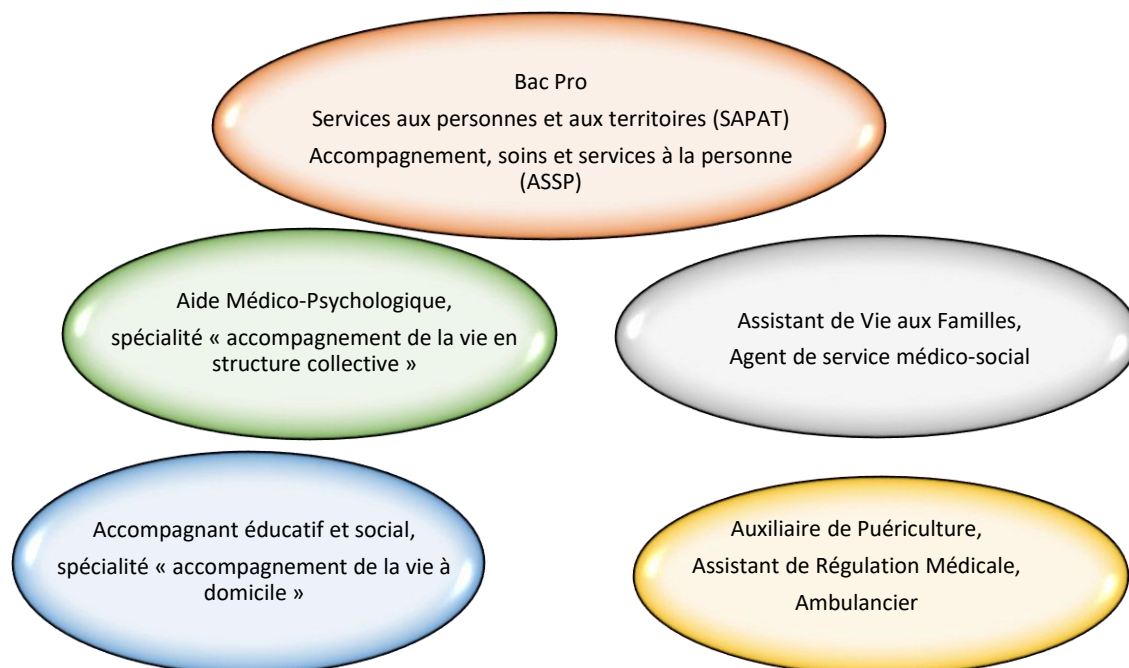
Organisation de la formation clinique AS :

Quatre périodes en milieu professionnel doivent être réalisées : trois périodes de 5 semaines et une période de 7 semaines en fin de formation, période intégrative en milieu professionnel, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.

Au moins une période clinique doit être effectuée auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées.

Allègement du parcours de formation AS :

Des équivalences de compétences, de blocs de compétences ou des allègements partiels ou complets de certains modules de formation sont accordées aux élèves titulaires des titres ou diplômes suivants :



Dates des évaluations formation AS

BLOCS DE COMPETENCES	MODULES (M)	EVALUATION	RATTRAPAGE
1. <i>Accompagnement et soins de la personne dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale</i>	M 1 et M 2	Lundi 18 mai 2026	Vendredi 05 juin 2026
2. <i>Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</i>	AFGSU	Evaluation continue à chaque session	
	M 3 et M 4	Jeudi 08 janvier 2026	Semaine du 09 au 13 février 2026
	M 5	Lundi 05, mardi 06 et mercredi 07 janvier 2026	Semaine du 09 au 13 février 2026
3. <i>Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</i>	M 6	Lundi 11 mai 2026	Semaine du 1 au 5 juin 2026
	M 7	Semaine du 4 au 7 mai 2026	Semaine du 1 au 5 juin 2026
4. <i>Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention</i>	M 8	Vendredi 14 novembre 2025	Jeudi 11 décembre 2025
5. <i>Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, qualité/gestion</i>	M 9	Jeudi 26 février 2026	Semaine du 30 mars au 03 avril 2026
	M 10	Semaine du 30 mars au 3 avril 2026	Lundi 20 avril 2026

6. Les stages

Les stages s'effectuent dans la région Bourgogne-Franche-Comté, dans des établissements publics ou privés, en intra et extrahospitalier. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage, sur la base de 35h par semaine.

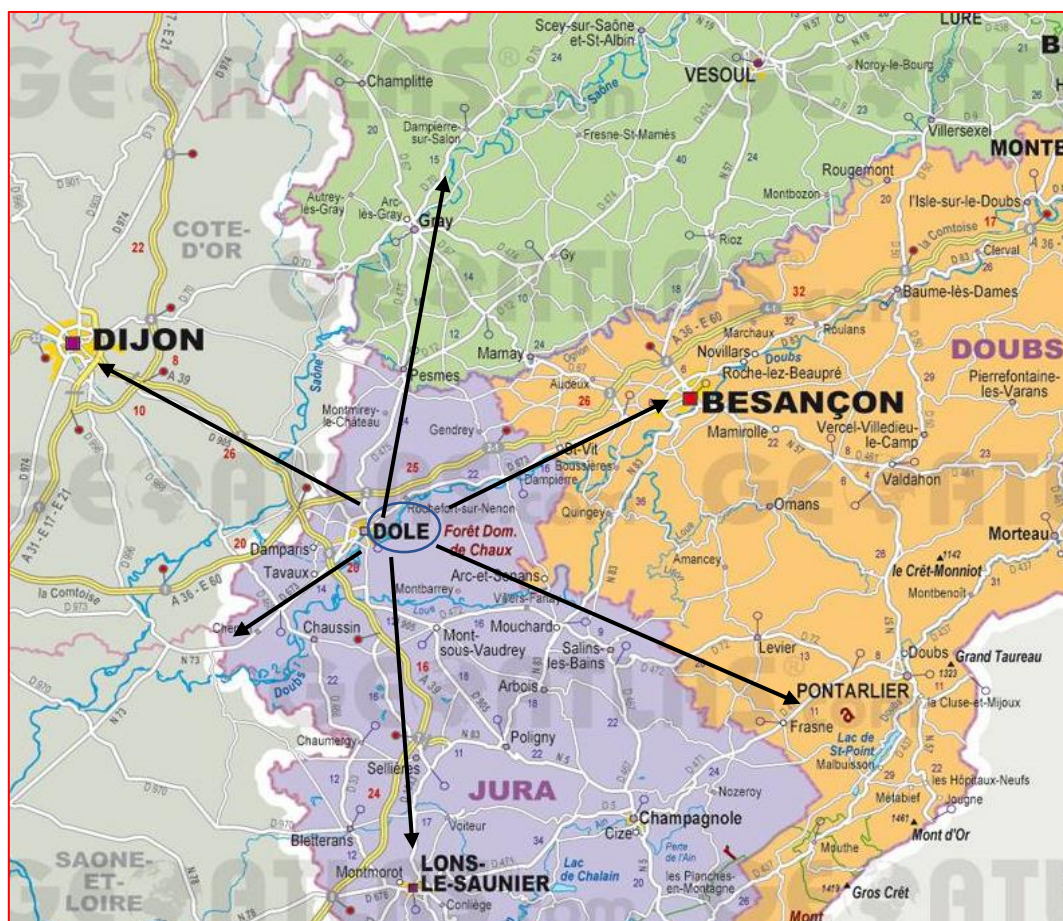
Les affectations de stage sont faites par l'équipe pédagogique et soumise à la validation de la directrice. Seul le stage du semestre 6 peut être laissé au choix de l'étudiant en fonction de son projet professionnel et en accord avec l'équipe pédagogique.

Les apprenants doivent se rendre sur les lieux de stage par leurs propres moyens.

Les frais de transport des étudiants en soins infirmiers sont pris en charge lorsque ceux-ci se trouvent sur le territoire français et hors de la commune où est situé l'IFSI, dans la même région ou dans une région limitrophe. Des indemnités de stage et des frais de déplacement sont prévus pour les étudiants en soins infirmiers.

Pour les stagiaires de l'IFAS, il n'y a pas de remboursement des frais de transport.

Le périmètre des stages s'étend de Beaujeu (département 70), en passant par Morez (39), Pierre de Bresse (71) ou encore Dijon (21).



7. L'aspect financier

Coût

Pour les apprenants en formation initiale, la région prend en charge le coût de la formation. Par ailleurs, vous devez prévoir le règlement de :

- 178 € de droit d'inscription universitaire annuel (Tarif 2025 - 2026)
- 105 € de Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) annuel (Tarif 2025)
- prévoir l'achat de manuel et de livres conseillés

Pour l'entrée en formation aide-soignante, le coût à prévoir est de :

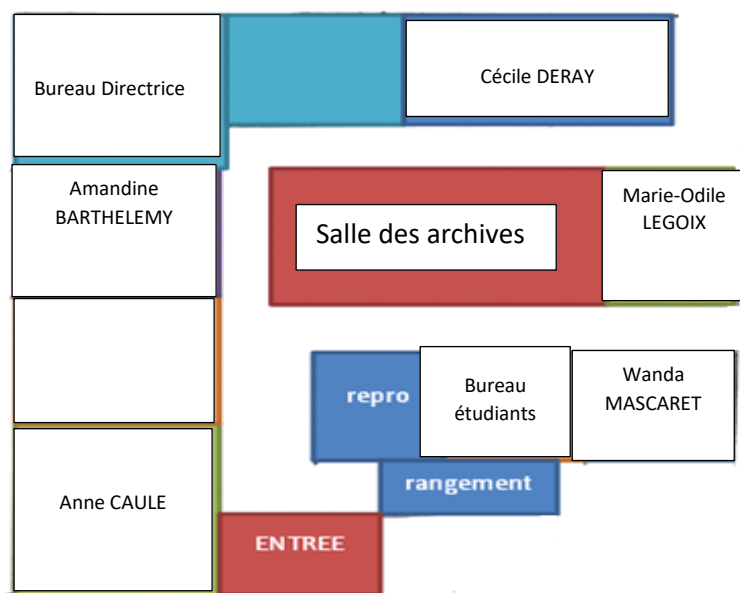
- 184 € droits d'inscription (tarif 2025 - 2026)

Aides financières

Chaque dossier d'apprenant est particulier. Pour vous aider dans vos démarches concernant les bourses d'études du conseil régional, les allocations du pôle emploi, un dossier de financement particulier, Anne CAULE, secrétaire au sein de l'Institut de Formations, vous aiguillera et vous indiquera les différentes aides dont vous pouvez bénéficier.

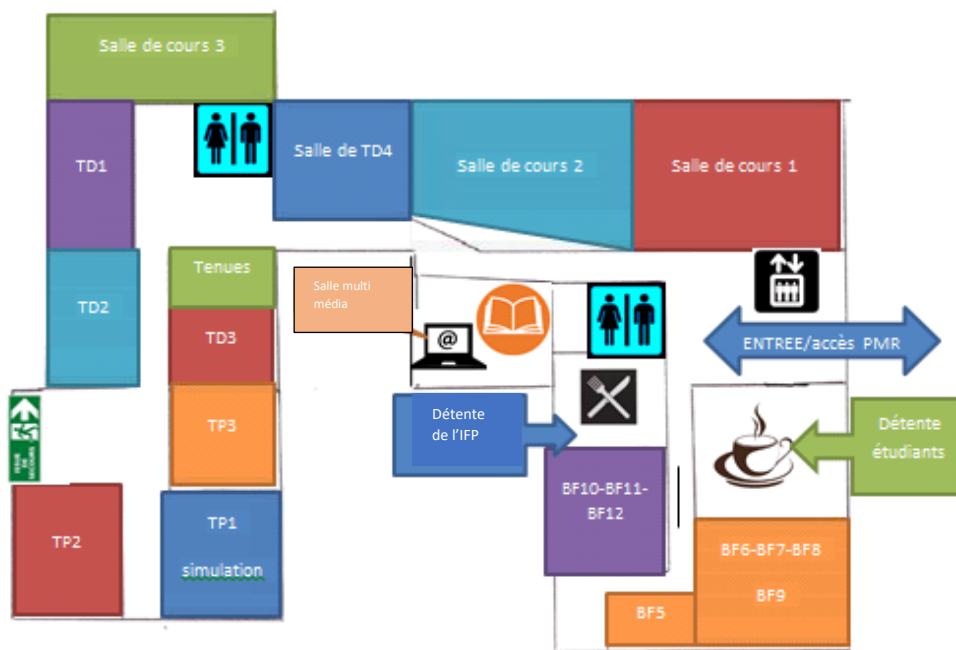
8. Les locaux de l'IFP

Nos locaux sont répartis sur deux étages.



1^{er} étage

Vous trouverez le secrétariat, la direction et des bureaux de formateurs.



2^{ème} étage
 Vous trouverez des bureaux de formateurs, une salle de détente et de restauration et les salles de cours.

Légende :

BF : bureau formateur

BF5 : Valérie TAVARES, BF 6 Sandrine CHARMY, BF 7 Fabienne GARRIEN MAIRE

BF 8 Sabrina GUINCHARD, BF 9 Astrid LAUQUIN, BF 10 Sonia MULLER, BF 11 Christine MALCUIT

BF 12 Adeline MONNAMI

TD : salle travaux dirigés

TP : salle de travaux pratiques



La **salle multi-média** : des ordinateurs et un espace de travail agréable sont à votre disposition de 8h à 17h30



Une salle de simulation permet de mettre en scène des situations cliniques pour les travaux dirigés.



9. Communiquer au sein de l'institut

Le secrétariat et les formateurs étant amenés à échanger avec vous par courriel, vous devez consulter régulièrement votre boîte mail.

Communiquer avec le secrétariat :

Accueil aux horaires d'ouverture ou par mail : IFSI.Secretariat@ch-dole.fr .

Tableau d'affichage pédagogique :



Des tableaux d'affichage (un par promotion) sont installés dans le couloir du deuxième étage. Vous y trouverez les plannings hebdomadaires, les groupes de travail, les informations diverses, **les adresses mails des formateurs**

Communiquer avec les formateurs

Chaque formateur dispose d'une boîte aux lettres située au deuxième étage, face à l'entrée. Et d'une adresse mail que vous trouverez sur le tableau d'affichage.

Vous y trouverez également une boîte pour y déposer des formulaires de dysfonctionnement et réclamation.



Boîte aux lettres
dysfonctionnements
/ réclamations

L'institut dispose d'un réseau WI-FI gratuit. Les codes d'accès sont donnés en début d'année.

Mykomunote

Le site de « **MyKomunoté** » vous permet d'avoir accès à vos plannings de cours, vos résultats d'évaluation, vos affectations de stage, ... Chaque apprenant reçoit en début d'année de formation un identifiant et un code pour accéder à MyK.

Espace pédagogique

Le site Internet de l'institut, <https://ifp-dole.fr/>, dispose d'un espace pédagogique sur lequel les formateurs mettent à disposition des apprenants les supports de cours et divers documents pédagogiques. Chaque apprenant reçoit en début d'année de formation un identifiant et un code pour accéder à cet espace. Les apprenants ne peuvent pas déposer des documents sur cet espace.

Tableau d'affichage vie étudiante

Un tableau d'affichage à destination des apprenants est à votre disposition dans le foyer. Des offres d'emploi, petites annonces, ... y sont affichées.

10. Vie pratique

Bon plan

Vous trouverez également des bons plans et astuces sur Instagram « [viedecampus.besancon](#) » : soirées, sorties ateliers...

Se loger

L'établissement ne dispose pas d'un internat. Le CROUS se situe à Besançon (25).

Vous aurez la possibilité de trouver des logements privés ou de passer par un organisme de logement public. Vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie au 03.84.79.79.79 ou sur le site www.doledujura.fr.

L'ARS met à disposition sur son site des offres d'hébergements pour les étudiants en santé.

[Offres d'hébergements pour les étudiants en santé | Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté \(sante.fr\)](#)

Se restaurer

Un espace de convivialité est situé au 2^{ème} étage de l'institut. Vous y trouverez un distributeur de boissons chaudes, de boissons fraîches et confiseries et un point d'eau. Cette salle ne permet pas de réchauffer des repas.



A proximité de l'IFP : vous trouverez des boulangeries, magasins bio, restauration rapide (kebab, burgers, buffet asiatique...). Le « Cours Saint Maurice » à proximité, vous permet de pique-niquer dans un cadre agréable.

Le self du Centre Hospitalier vous propose des repas le midi. Il est situé au 7^{ème} étage du bâtiment. Les étudiants infirmier(es) bénéficient du tarif CROUS et du repas à 1 euro pour les étudiants boursiers. Le paiement du repas s'effectue avec la carte du CHLP qui vous est confiée en début d'année et qu'il importe de créditer via une application à télécharger sur votre smartphone.



Se documenter

L'IFP a établi plusieurs partenariats afin de favoriser l'accès à une documentation de qualité avec :

- La bibliothèque professionnelle d'ETAPES, 9 rue Henri Jeanrenaud à Dole
- La bibliothèque universitaire de Besançon (étudiants en soins infirmiers)
- La médiathèque au centre-ville.

Par ailleurs, vous bénéficiez d'un **abonnement à Clinical key**, plateforme donnant accès à des ressources documentaires. Les codes vous seront donnés à l'entrée en formation.

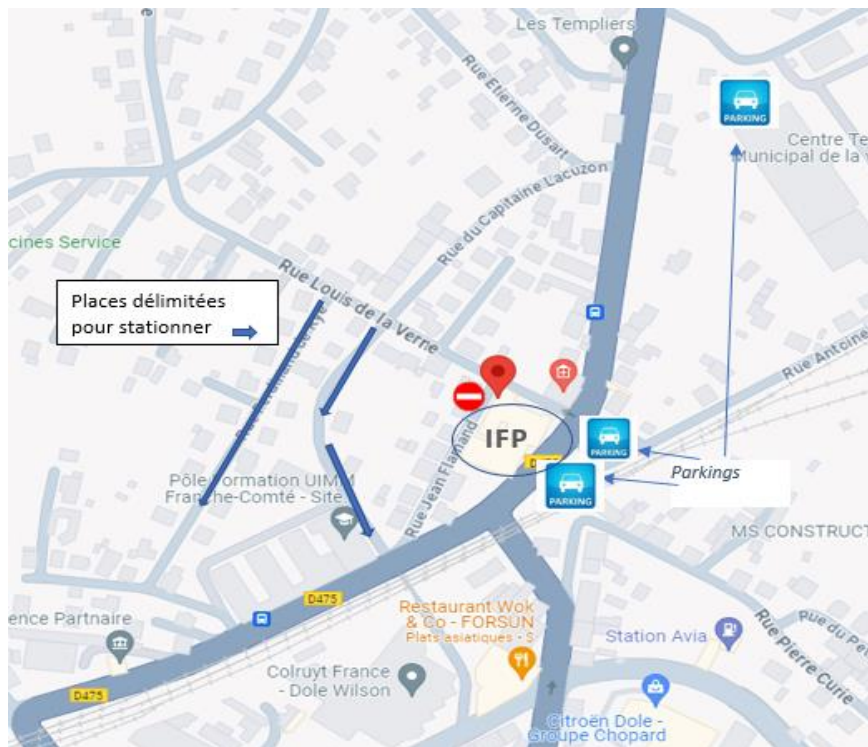
La **médiathèque au centre-ville** vous plongera au cœur du patrimoine Dolois. Ce sera l'occasion de découvrir ce beau bâtiment chargé d'histoire et de culture. Vous pourrez bénéficier d'une carte d'accès gratuite en vous rendant à l'accueil de la Médiathèque.



Accéder et stationner

Vous avez accès au parking en face de l'IFP (mais le nombre de places est limité), ainsi qu'aux rues du Capitaine Lacuzon et du maréchal de Lattre de Tassigny (sur les places délimitées). La rue Jean Flamand est interdite. Veuillez privilégier le co-voiturage chaque fois que possible.

La gare SNCF avec des trains réguliers pour Dijon et Besançon est à 10-15 minutes de marche, l'arrêt de bus le plus proche est l'arrêt Wilson, à environ 400m de l'institut et la sortie autoroute la plus proche est la sortie Dole- Authume.



Accessibilité / personnes en situations de handicap

Une place réservée aux personnes à mobilité réduite existe sur le parking devant l'entrée principale de l'IFP.

L'accès aux locaux se fait depuis le parking par l'intermédiaire d'une rampe antidérapante et des paliers haut et bas horizontaux. Un ascenseur permet l'accès aux étages depuis le rez-de-chaussée. Les circulations intérieures présentent toutes une largeur de passage minimale de 140 cm. Les 2 groupes sanitaires comportent chacun une cabine aux normes PMR.

L'accessibilité, l'accueil et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap, sont formalisés par l'institut afin d'adapter la prestation au contexte spécifique de ce public.

Le référent handicap de l'institut est Mme Adeline MONNAMI. Les partenaires : MDPH contact@mdph.doubs.fr et AGEFIPH : www.agefiph.fr

Jobs étudiants

A partir de la deuxième année de formation et sous réserve de validation des UE : 2.10 S1, 4.1 S1, 5.1 S1 et 4.3 S2, de la validation des stages cliniques de première année et de l'obtention de 48 crédits,

vous avez la possibilité de postuler pour des remplacements aides-soignants. Une attestation vous sera délivrée et n'est valable qu'avec le statut étudiant.

Sur le tableau d'affichage du foyer, des offres d'emploi sont régulièrement publiées.

Associations des élèves / étudiants

Le Bureau des Etudiants Dolois (BDE DOLOIS) est l'association créée par les étudiants, pour tous les étudiants dolois, de tous les établissements du supérieur.

Le BDE a pour mission d'animer la vie étudiante sur Dole, d'accompagner les étudiants dans leur installation et leur vie quotidienne, de rencontrer d'autres jeunes et de créer du lien entre les institutions et les étudiants.

Le BDE est labellisé "association universitaire" auprès de l'université de Franche-Comté et est soutenu par la municipalité de Dole.

S'investir au sein du BDE a de nombreux avantages : profiter des réductions dans les commerces dolois sur présentation de la carte de membre, pouvoir bénéficier de l'aide financière pour le permis de conduire ou voir sa moyenne augmenter grâce à l'UE "engagement associatif"... Mais, c'est surtout découvrir le monde associatif, porter des projets et faire de belles rencontres.

Alors, n'hésitez pas ! Le BDE vous attend. bdedolois@gmail.com